



**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**

Secretariat

P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الأفريقية

السكرتاريات

ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAIN**

Secretariat

B. P. 3243

اديس ابابا \* Addis Ababa

CONSEIL DES MINISTRES

VINGT-NEUVIEME SESSION ORDINAIRE

Libreville, Gabon

23 au 30 juin 1977

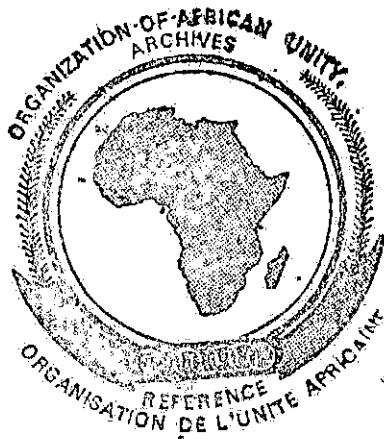
OM/814 (XXIX)

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA 4eme REUNION DU  
COMITE INTERAFRICAIN SUR LES PLANTES MEDICINALES AFRICAINES ET LA  
PHARMACOPEE TRADITIONNELLE.

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

CM0814

MICROFICHE



RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LA 4ème REUNION DU  
COMITE INTERAFRICAIN SUR LES PLANTES MEDICINALES AFRICAINES ET LA  
PHARMACOPÉE TRADITIONNELLE

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. - Discours d'ouverture  
- Election du Rapporteur  
- Adoption de l'ordre du jour  
- Organisation des travaux
2. Examen des recommandations du 2ème Symposium Inter africain sur les plantes médicinales tenu au Caire du 7 au 12 juillet 1975.
3. Suite des travaux effectués dans le domaine du Projet Conjoint 27 dans les Universités d'Ifè et du Caire (activités ultérieures, finances).
4. Extension du Projet Conjoint n° 27 aux quatre autres centres régionaux - Dakar, Kampala, Brazzaville et Tananarive.
5. Examen de la situation dans les autres centres régionaux de recherches sur les plantes médicinales (Soudan, Ghana, Mali, Bénin, etc...).
6. Formation des spécialistes dans le domaine des plantes médicinales :
  - a) centres de formation ;
  - b) financement des programmes de formation ;
  - c) échange de personnel ;
  - d) visites.
7. Publication d'un répertoire de toutes les espèces végétales africaines, les principes chimiques qui ont été étudiés ou en cours d'étude.
8. Création d'un Comité interafricain regroupant tous les pharmaciens.
9. Divers.

Point n° 1 : Cérémonie d'ouverture

L'ouverture sera entièrement informé. Le Secrétaire Exécutif prononcera le discours d'ouverture souhaitant la bienvenue aux participants et ensuite le Président donnera sa réponse au dernier. Comme le Comité se dispose déjà d'un bureau, la question relative à l'élection des rapporteurs n'existera pas. Il sera toutefois nécessaire pour le Comité d'adopter l'ordre du jour de la réunion et d'organiser son horaire de travail. Le Secrétariat Exécutif voudrait proposer que la séance se tienne de

9 h.30 à 12 h.30

14 h.30 à 18 h.30.

Point n° 2 Comme espéré ces rapports seront soumis par les universités du Caire et d'Ife.

Point n° 3 Le Secrétariat Exécutif s'attendra à ce que les membres du Comité formulent les suggestions relatives à la méthode ultérieure pour le financement de ce projet dans une manière plus efficace en tenant compte du fait que l'OIS y manifeste un vif intérêt.

Point n° 4 Le Secrétariat invite le Comité à apporter une considération sérieuse à tous les centres de recherche surtout ceux qui existent dans les Etats membres francophones de l'OUA.

Point n° 5 Le Secrétariat appréciera la contribution de tous les participants à cette question.

- Point n° 6 Le Secrétariat s'attendra également à ce que le Comité s'oriente vers le problème de formation interafricaine et internationale des experts dans le domaine des plantes médicinales et avant de formuler ses recommandations, il sera également souhaitable que le Comité prenne connaissance de l'intérêt manifesté par l'O.M.S sur le problème.
- Point n° 7 Quelques publications sont disponibles sur l'index floristique de certains pays africains. Il sera à l'intérêt de l'Afrique que le Comité fasse une étude complète sur la possibilité d'une organisation systématique de ce programme de travail, si possible avec la collaboration de l'O.M.S.
- Point n° 8 Le Secrétariat appréciera les points de vue de tous les membres du Comité sur la question de "l'Union Interafricaine des Pharmaciens". Cela est surtout important compte tenu du fait que l'activité des plantes médicinales africaines ne se limite pas seulement au niveau des pharmaciens.
- Point n° 9 Actuellement, le Secrétariat n'a aucune suggestion quant aux "questions diverses" mais il s'attend à ce que le Comité présente quelques points d'intérêt commun.

LISTE DES MEMBRES DU  
COMITE INTERAFRICAIN SUR LES PLANTES MEDICINALES

---

<u>Chairman/Président</u>	Prof. E. ADJAGHOUM	(Bénin)
<u>Vice-Chairman/ Vice-Présidents</u>	- Prof. H. Darwish SAYED	(Egypte)
	- Prof.M. KOUHARE	(Mali)
<u>Membres/Members</u>	Dr.E.A. SOROWORA	(Nigéria)
	Dr. Oku ALPOFO	(Ghana)
	Dr. N.K. MUBIRU	(Uganda)
	Dr. P.S. MADATI	(Tanzania)
	Dr. Moussa DAFFE	(Sénégal)
	Prof. A.L. DJAKOURE	(Ivory Coast)
	Dr. G. DINGA	(Congo)
	Prof. R. RATSIMANANGA	(Madagascar)

RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

La 4ème réunion du Comité Interafricain sur les plantes médicinales et la pharmacopée traditionnelle africaines a été ouverte par le Professeur Adjanhoun, Président de la séance. Celui-ci a invité le Secrétaire Exécutif de l'OUA/CSIR à prendre la parole.

Dans son allocution brève, le Secrétaire Exécutif de l'OUA/CSIR, M.A.O. Odolola, a remercié le Président et les éminents scientifiques pour avoir répondu à l'invitation du Secrétariat afin d'examiner le rapport sur les travaux réalisés au Cairo. Il a informé le Comité que le Conseil des Ministres de l'OUA s'était montré très généreux en ce qui concerne le financement de la recherche scientifique et avait attribué, pour l'exercice en cours, une somme de \$ 60.000 à la CSIR, pour le PC. 27 concernant les recherches sur les plantes médicinales africaines et le développement. Il s'est montré particulièrement satisfait avec l'effectif des membres du Comité présents à cette réunion considérant les grandes charges qu'ils ont dans leurs pays respectifs. Il a lancé un appel à l'assistance lui demandant d'examiner avec sérieux tous les points inscrits à l'ordre du jour afin de permettre au Secrétariat de prendre une action qui sera conséquente des recommandations de la réunion du Cairo.

Dans son discours d'ouverture le Président du Comité, le Prof. Adjanhoun de la République Populaire du Bénin, a présenté son rapport sur la réunion du CAIES. Il avait représenté le Comité à cette réunion. Le Président a également rendu compte aux membres du Comité de ses visites à Ifo, Bamako et Brazzaville; visites au cours desquelles il a fait une inspection des travaux en cours sur les plantes médicinales dans ces centres. Il a également fait part du travail que lui et le Dr. Sofowora, avec le concours d'un membre du Secrétariat, M. Razik, avaient fait concernant la publication des documents de la réunion du Cairo.

Après le discours du Prof. Adjanooun, le Comité a procédé aux élections. Le Prof. Koumaré et le Dr. Sorowora ont été élus rapporteurs. Le Comité a ensuite établi l'emploi de temps des travaux de chaque jour qui est le suivant :

9 h - 13 h  
15 h - 19 h.

Avant que le Comité n'aborde l'examen des autres questions inscrites à l'ordre du jour, le Dr. Darwish Sayed de l'Egypte a intervenu pour faire part au Comité de son élection comme membre exécutif de la Fédération Internationale des Pharmaciens (F.I.P.). Au nom du Comité, le Président l'a félicité pour son élection.

RECOMMANDATIONS

I. Le Comité RECOMMANDE que le rapport du symposium du Cairo soit adressé à tous les Etats membres.

II. Un bulletin sur les plantes médicinales africaines sera publié tous les 6 mois en français et en anglais par le CSTR/OUA.

Le Comité de rédaction du bulletin est le suivant :

Prof. Adjanooun )  
Dr. Sofowora ) rédacteurs conjoints

Prof. Darwish Sayed

Prof. Koumaré

Dr. A. Razik.

III. L'OUA/CSTR doit encourager une étroite collaboration entre les chercheurs dans les diverses institutions de recherche et universités à travers l'Afrique.

IV. Il est demandé aux Etats membres de s'assurer que les travaux de recherche en cours dans leurs pays sur les plantes médicinales soient orientés vers une exploitation industrielle. Le Comité RECOMMANDE également que les efforts soient déployés dans le domaine de la formation des spécialistes pour mettre en pratique le résultat des recherches, au lieu de les accumuler dans les archives pour les publications scientifiques.

V. Après l'examen des deux derniers rapports sur les travaux effectués aux universités du Cairo et d'Ife, le Comité félicite les deux centres pour avoir bien utilisé les



fonds octroyés par l'OUA. Le Comité est convenu que les 60,000 dollars américains qui existent pour le financement de l'année en cours soient répartis de la manière suivante :

PC.27 - Ife	15 000 dollars
PC.27 - Caire	15 000 dollars

Et un don symbolique de 5 000 dollars pour chacun des 6 centres suivants : Tanzanie, Côte-d'Ivoire, Congo, Mali, République Populaire du Bénin et Madagascar afin d'encourager le démarrage de ces centres.

VI. Le Comité RECOMMANDE fortement que le Secrétariat Exécutif de la CSTR renouvelle son appel aux Organisations internationales (en particulier, l'OES, le PNUD, l'UNESCO, les Organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et toutes les autres agences donatrices) pour une assistance financière et une coopération dans le domaine des recherches et de l'exploitation des plantes médicinales.

VII. L'OUA/CSTR devra rassembler les données des Etats membres sur les ressources existantes pour la publication d'un répertoire sur la pharmacopée africaine. Il faut entreprendre une étude générale dans les Etats membres de l'OUA pour couvrir les données suivantes :

1. Législation sur les produits pharmaceutiques ou Office d'homologation et lois réglementant la pharmacie;
2. Pays qui possèdent des codes nationaux en Afrique ;

3. Industrie pharmaceutique gouvernementale ou privée;
4. Syndicats ou toutes associations médicales et pharmaceutiques de chaque pays;
5. Facultés de pharmacie ou centres de recherche sur les produits pharmaceutiques ou laboratoires de contrôle de chacun des Etats membres;
6. Effectifs disponibles du point de vue des pharmaciens.

VIII. Pour assurer une exploitation industrielle efficace des plantes médicinales, le Comité RECOMMANDE qu'un centre soit créé pour rassembler des informations sur les marchés existants et des possibilités de commercialisation dans l'avenir pour les plantes médicinales. Ce centre (qui pourrait être une unité au sein de l'OUA/CSTP) devrait mettre au point un système standard pour les médicaments d'origine végétale sur une base commerciale identique dans les Etats membres.

IX. Le Comité RECOMMANDE la mise en place d'une législation permettant d'éviter le pillage inconsidéré des plantes médicinales africaines.

X. Le Comité RECOMMANDE que chaque Etat membre renforce ses instituts nationaux de recherche quant à leur potentiel courant de recherche pharmacodynamique.

XI. La création d'un centre équipé en matériels physico-chimiques modernes est d'une nécessité urgente pour éviter les conséquences que pourrait avoir l'analyse physico-chimique

des principes actifs hors d'Afrique.

Le Secrétariat Exécutif de l'OUA/CS TR devra examiner la possibilité d'effectuer ces analyses physico-chimiques au Centre de Recherche de Dokki au Caire et Ife et Ibadan au Nigéria.

XII. Le Comité prend note de l'effort entrepris par l'OMS en vue d'encourager les Etats membres à intégrer la médecine traditionnelle dans le système des soins primaires. Ceci s'accorde avec les objectifs de l'OUA/CS TR. Le Comité RECOMMANDE au Secrétaire Exécutif de la CS TR/OUA de porter à la connaissance de l'OMS l'expérience déjà acquise au cours des années, dans le domaine des plantes médicinales et des méthodes de traitement traditionnelles.... L'OUA/CS TR devra encourager une meilleure coopération avec l'OMS pour la réalisation de cet objectif.

XIII. Le Comité prend note d'un rapport du Secrétariat Exécutif et du Président pour les échanges de personnels déjà établis, il RECOMMANDE un contact permanent entre les chercheurs par des visites et des échanges de personnels. Ceci évitera une duplication des efforts entre les Etats membres et renforcera la coopération.

XIV. Le Comité RECOMMANDE que le symposium sur les plantes médicinales se tienne tous les trois ans au lieu de 5 ans.

XV. Le prochain symposium interafricain sur les plantes médicinales africaines se tiendra à Abidjan en Côte-d'Ivoire entre le 16 et le 30 septembre 1978. Le Secrétariat Exécutif

est chargé de consulter le Gouvernement de Côte-d'Ivoire afin de fixer les dates du prochain symposium. Le Secrétariat Exécutif communiquera les résultats de cette consultation à tous les Etats de l'OUA.

XVI. Le Comité interafricain sur les plantes médicinales se réunira à Dar-es-Salaam en Tanzanie du 26 au 28 septembre 1977. Cette recommandation doit être communiquée au Gouvernement de la Tanzanie afin d'obtenir l'approbation du Gouvernement.

XVII. Le Comité a pris note de l'existence des facilités de formation pour les spécialistes dans le domaine des plantes médicinales africaines dans les centres suivants :

Tananarive	:	cadres moyens
Ife	:	cadres supérieurs
Le Caire	:	cadres supérieurs.

Le Comité propose que la CSTR/OUA sollicite des fonds auprès des Organisations internationales pour le financement des programmes de formation dans ces centres.

XVIII. En ce qui concerne la publication du repertoire de tous les travaux faits sur les plantes médicinales africaines le Comité a constitué une sous-commission pour rassembler les informations nécessaires :

1. Botanique - Ethnobotanique

Prof. Adjanooun

Dr. Aké Assi

2. Phytochimie

Prof. Darwish Sayed

Prof. Sofowora

Dr. Madati

Dr. Dinga

3. Pharmacologie - Pharmacodynamie

Prof. Koumaré

Prof. Coulibaly

Dr. Ampofo

4. Aspects pharmaco-techniques

Prof. Ratsimamanga

Dr. Mubiru

XIX. Le Comité demande à ses membres qui assisteront à la réunion du Comité Régional pour l'Afrique de l'OMS qui aura lieu du 8 au 15 septembre 1976. d'y représenter également le Comité interafricain sur les plantes médicinales afin de présenter ses résolutions et recommandations à l'OMS. Il souhaite qu'il sera invité aux différentes réunions de l'OMS dans le domaine de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée africaine.

XX. Des efforts doivent être entrepris pour la création d'une Union Interafricaine des Pharmaciens. A cet effet un comité provisoire a été créé pour préparer les statuts et les règlements ; il se compose comme suit :

Prof. Darwish Sayed (Président)

Dr. E.A. Sofowora

Dr. Coulibaly

XXI. . . Le Prof. Darwish Sayed a été chargé de présenter la politique et les vues du Comité à la réunion de la Fédération Internationale des Pharmaciens qui aura lieu le 6 septembre 1976 à Varsovie en Pologne. Le Comité souhaite une plus grande représentation africaine au sein du Conseil de la F.I.P. pour refléter le caractère international de cette Association.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

---

1977-06

# Report of the Secretary General on the 4th Meeting of the Inter-African Committee on African Medicinal Plants and Traditional Pharmacopoeia

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9707>

*Downloaded from African Union Common Repository*